

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 2020

Présents : Jean-Claude DOSSETTO, Thierry FABRE, Jean-Louis FELUGO, Carlos FERNANDEZ, Catherine GIRARD, Emmanuelle FOGNINI, Bruno LABAT, Franck LAROCHE, Michèle LAUZE, Michel LEROY, Joëlle RICHAUD, Patrice VARAIRE

Pouvoirs : Stéphane FABRESSE à Michel LEROY, Marie-Claire FEREOUX à Franck LAROCHE

Secrétaire : Catherine GIRARD

Le quorum est atteint

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Décembre 2019 est soumis au vote :

Vote : unanimité

1 – Groupement de commandes pour approvisionnement plaquettes bois

Le 26/11/19, une lettre d'intention avait été envoyée à la présidente du PNRL pour participer au projet de contrat groupé pour l'approvisionnement en plaquettes forestières des 37 chaufferies publiques.

2 réunions ont eu lieu à ce sujet l'une le 8 novembre, l'autre le 10 décembre 2019 au cours de laquelle nous avons travaillé sur les projets de cahier des charges, de délibération et de convention du groupement.

Il convient donc maintenant de délibérer sur le projet de convention constitutive dont le PNRL est coordonateur.

Les frais de publicité seront à partager entre les membres du groupement et devraient s'élever à environ 100 € pour chacun.

Vote : unanimité

2 – Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL)

La demande de dotation dans le cadre du DSIL doit être envoyée à la Préfecture au plus tard le 30/01/20.

Il est proposé d'inscrire l'immeuble de la rue du Cadran pour procéder à des rénovations destinées à améliorer sa performance énergétique et ainsi participer à l'accélération de la transition écologique (isolation toiture, huisseries, chauffage).

Cet immeuble acheté en 1963 pour y installer un bureau de Postes a été modifié en 1993 après décision de La Poste de fermer le bureau.

Vote : unanimité

3 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Demande faite dans le cadre de la catégorie d'opérations « Développement Durable et protection de l'environnement, suite notamment à des événements climatiques ».

Elle concerne la requalification du caniveau de récupération des eaux de pluie et de ruissellement en provenance du ravin de la Gravière, en direction du ru qui débute sur la parcelle 546, passe en bas de Langesse et va se jeter dans l'Ourgouse.

Le petit caniveau qui longe les parcelles 66 et 67 sera requalifié et ira lui aussi se jeter dans le même ru.

Vote : unanimité

Madame le Maire demande au Conseil municipal s'il est d'accord pour statuer sur une demande de dernière minute concernant une demande de l'association « Les Enfants d'Abord en Sud'Lub » :

Unanimité du Conseil Municipal.

4 – Demande de participation de l'association « Les Enfants d'Abord » à leur loto

L'association « Les Enfants d'Abord » demande l'attribution d'un cadeau pour l'achat d'un VTT d'un montant de 149,00 € pour le loto des écoles. La dépense sera portée au compte 6238.

Vote : unanimité

Informations diverses

- Madame HEURLEY-ANGELINI, orthophoniste, dénonce son bail à la date du 17/07/2020 pour cause de départ à la retraite.
- Carte « temps libre » : la CAF prenait 50 % à sa charge et la commune 50 %. A partir de Janvier 2020 la CAF prend en charge la totalité de la dépense.
- Nous avons reçu un courrier de la Préfecture en date du 13/12/2019 obligeant les mairies à se munir d'une boucle d'induction magnétique intégrée (BIM) servant à faciliter l'écoute des personnes présentant une difficulté auditive.
Ces dispositions ne s'appliquent pas aux ERP de 5^{ème} catégorie pour lesquels l'installation d'une BIM est non obligatoire mais recommandée.
- L'association C.A.S.P.E.R.E. souhaite faire remettre en place des RER en PACA.
Pour plus de renseignements voici leurs coordonnées :
Mail : caspere1384@gmail.com
Tél. : 06 11 77 28 12

Fin de la réunion à 21 h 10.